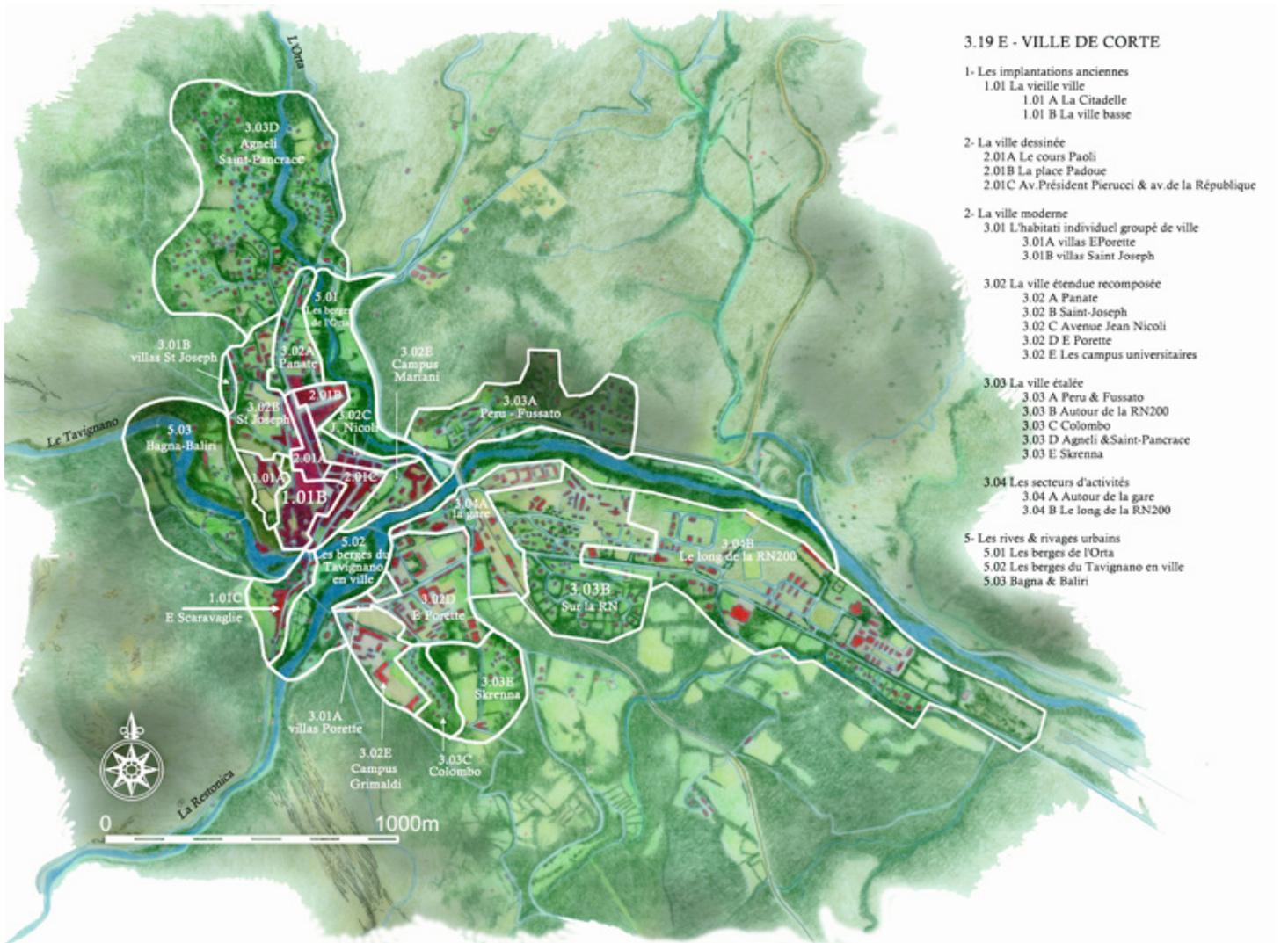


Ville de Corté – 3.09A





Le paysage de la ville



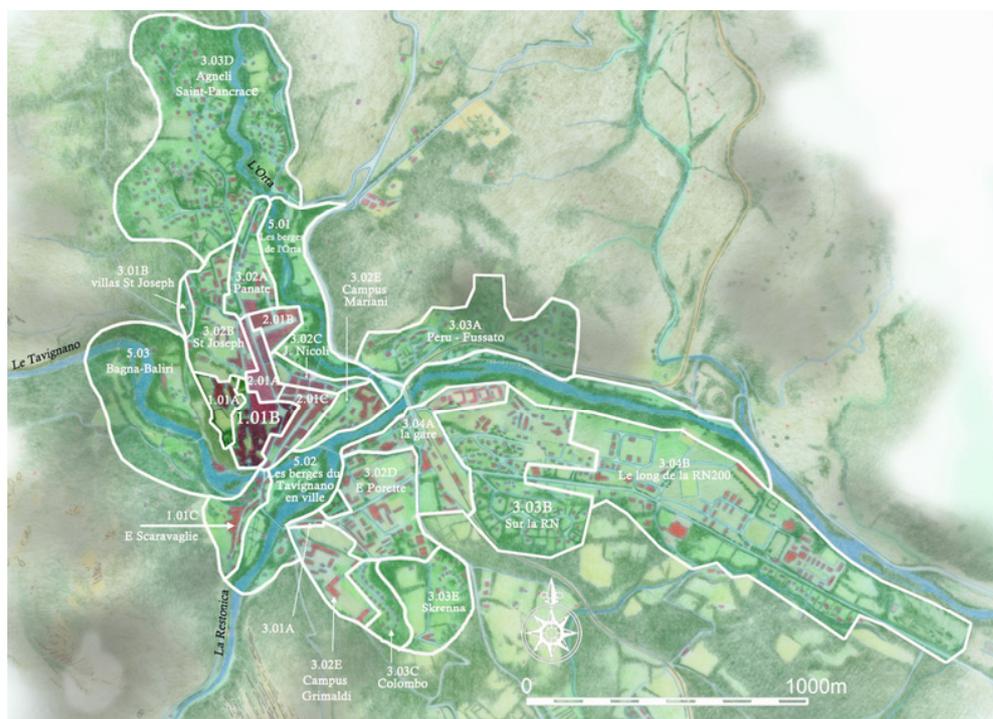
« Une route bordée d'oliviers, au bord de laquelle sont les ruines du couvent de Saint-François, conduit, à travers des chemins pierreux, plantés de noyers vigoureux, jusqu'au confluent des deux torrents de Corte : la Restonica, aux eaux d'une limpidité cristalline, et le Tavignano. Tous deux débouchent ici d'âpres gorges, mais celles du Tavignano sont autrement saisissantes ! C'est une véritable lèvre de roches noires, dans les fentes desquelles croissent de maigres broussailles et des figuiers de Barbarie. L'à-pic atteint cent mètres de hauteur verticale. Sur le mamelon rocheux projeté devant le confluent des deux ours d'eau, s'entassent les constructions sombres de la vieille ville, couronnées par les remparts de la citadelle. »

Victor Ardouin-Dumazet, Voyage en France : la Corse, Paris, 1897-1898

La ville de Corté forme un ensemble construit ancré sur une colline de fond de vallées de la Restonica, du Tavignanu et de l'Orta. Elle présente un bâti dense d'où émerge, tel un étendard, le promontoire rocheux du « nid d'aigle » qu'isolent les murs d'enceinte de la Citadelle.

La force de ce paysage de ville est due au continuum de lignes bâties étagées qu'achèvent les murs de la citadelle, et à l'omniprésence d'un écrin montagneux naturel en fond de tableau.

1- La vieille ville



1.01 A La citadelle



La citadelle a été édifée en 1419 au sommet d'un promontoire schisteux, au confluent des vallées de la Restonica et du Tavignanu. Elle comportait au XVIII^e siècle un château, aujourd'hui le « nid d'aigle » et une ville haute sans murs. L'enceinte bastionnée et la grande caserne ont été construites sous Louis-Philippe. Les maisons d'habitation à l'intérieur de l'enceinte sont détruites et des bâtiments militaires y furent érigés. Aujourd'hui y trouvent place des services culturels et administratifs (Musée de la Corse, fonds régional d'Art Contemporain et Université) occupant les immeubles rénovés de l'ancienne caserne. L'organisation formelle d'imposantes bâtisses autour d'une place et le continuum du mur d'enceinte, qui s'agrippe au rocher en façade sud, sont les composantes de ce paysage.



1.01B La ville basse



Bâtie aux XVI^e et XVIII^e siècles, la haute ville dégringole les pentes. Ce paysage remarquable a pour principales composantes un labyrinthe de venelles et d'escaliers qui s'ouvrent sur des placettes ; des bâtisses austères élevées dans la pente parfois très raide et qui ont conservé leur aspect villageois ; et des rues qui jouent avec le relief pour monter ensuite

par degrés. A l'ouest de la haute ville, les maisons isolées de Mascari s'étagent et délimitent de petits jardins.



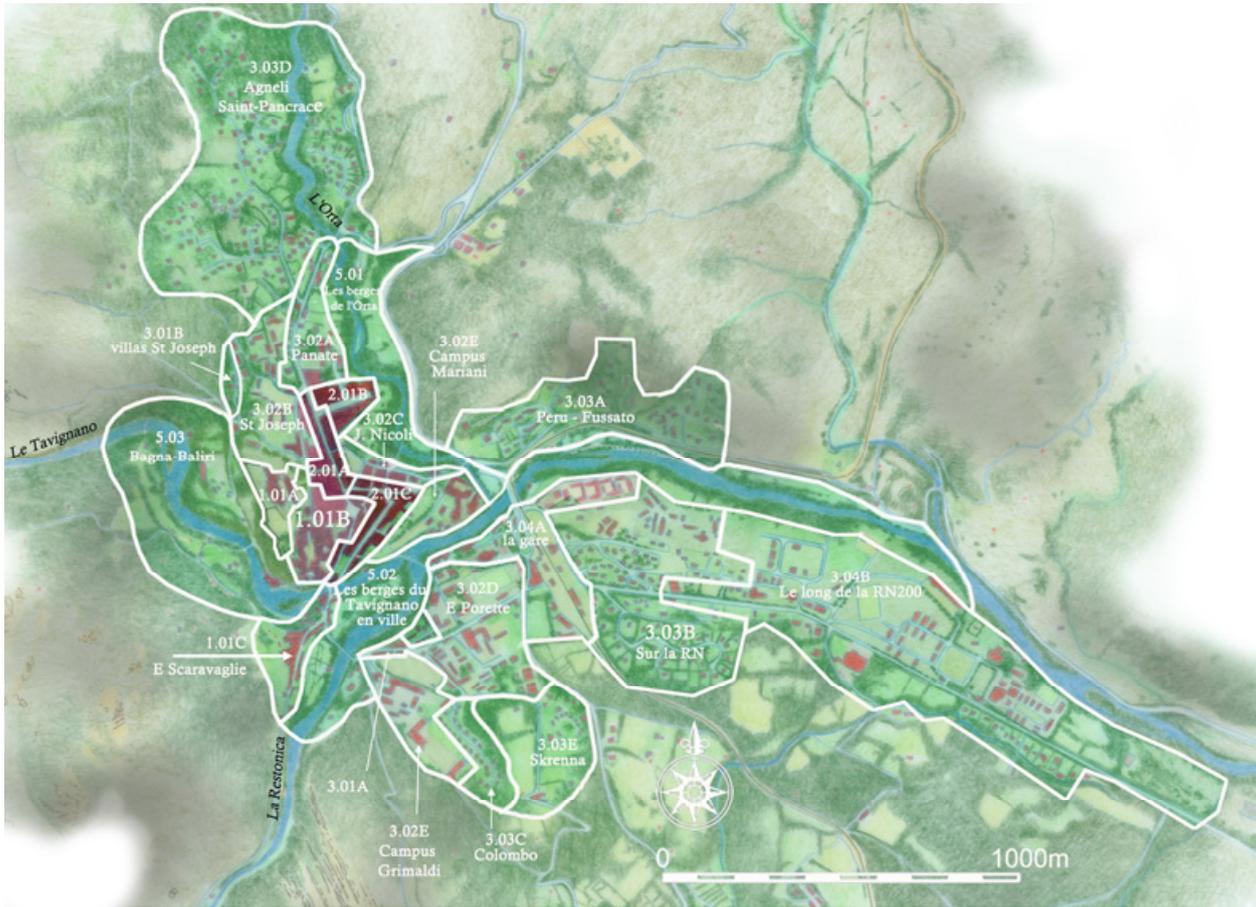
1.02 A E Scaravaglie



Deux petits groupements anciens situés l'un près du pont du Tavignanu, l'autre dans la vallée de la Restonica, forment aujourd'hui un hameau constitué de petites maisons qui donnent sur des jardins : un paysage qui a conservé son caractère campagnard.



2- La ville dessinée



2.01A Le centre-ville



C'est le cœur de la ville de Corté, un paysage de boulevards urbains. La forme développée résulte de la mise en place au XIX^e siècle de grandes bâtisses alignées de part et d'autre de l'ancien tracé de la route Royale, à l'est de la ville basse. Cette grande rue est aujourd'hui le cours Paoli, l'artère principale de la cité. Des immeubles sobres aux ouvertures régulières que rythment les jalousies des persiennes participent à la mise en place d'une perspective de rue.



Ce dispositif urbain a organisé des cheminements piétons sous forme d'embranchements dans la pente entre le cours et la ville basse.



2.01B La place Padoue



Lorsque le cours Paoli s'infléchit au nord-est, la place Padoue, aménagée au début du siècle dernier, s'ouvre au regard. Les proportions de la place, toute en longueur, et un front bâti sud lui donnent son caractère, même si au nord, d'anciennes villas rompent la continuité des lignes de toiture.



Depuis la place, les immeubles du cours Paoli se devinent.

2.01C Les avenues Xavier Luciani & du Président Pierucci



L'avenue Xavier Luciani.

Ces deux avenues présentent un paysage singulier. On retrouve le même dispositif que sur le cours, à savoir un alignement de hautes bâtisses sur rue, et ainsi le sentiment de la ville dessinée prolongée. Mais ces deux

avenues n'organisent ce dispositif que sur l'un de leur front bâti. L'autre est constitué par les façades de la vieille ville qui n'offrent pas le même alignement rigoureux. Des immeubles, de facture plus récente pour la plupart, possèdent des façades plus hautes, conférant à la rue une physionomie de boulevard urbain, dans le prolongement du cours.



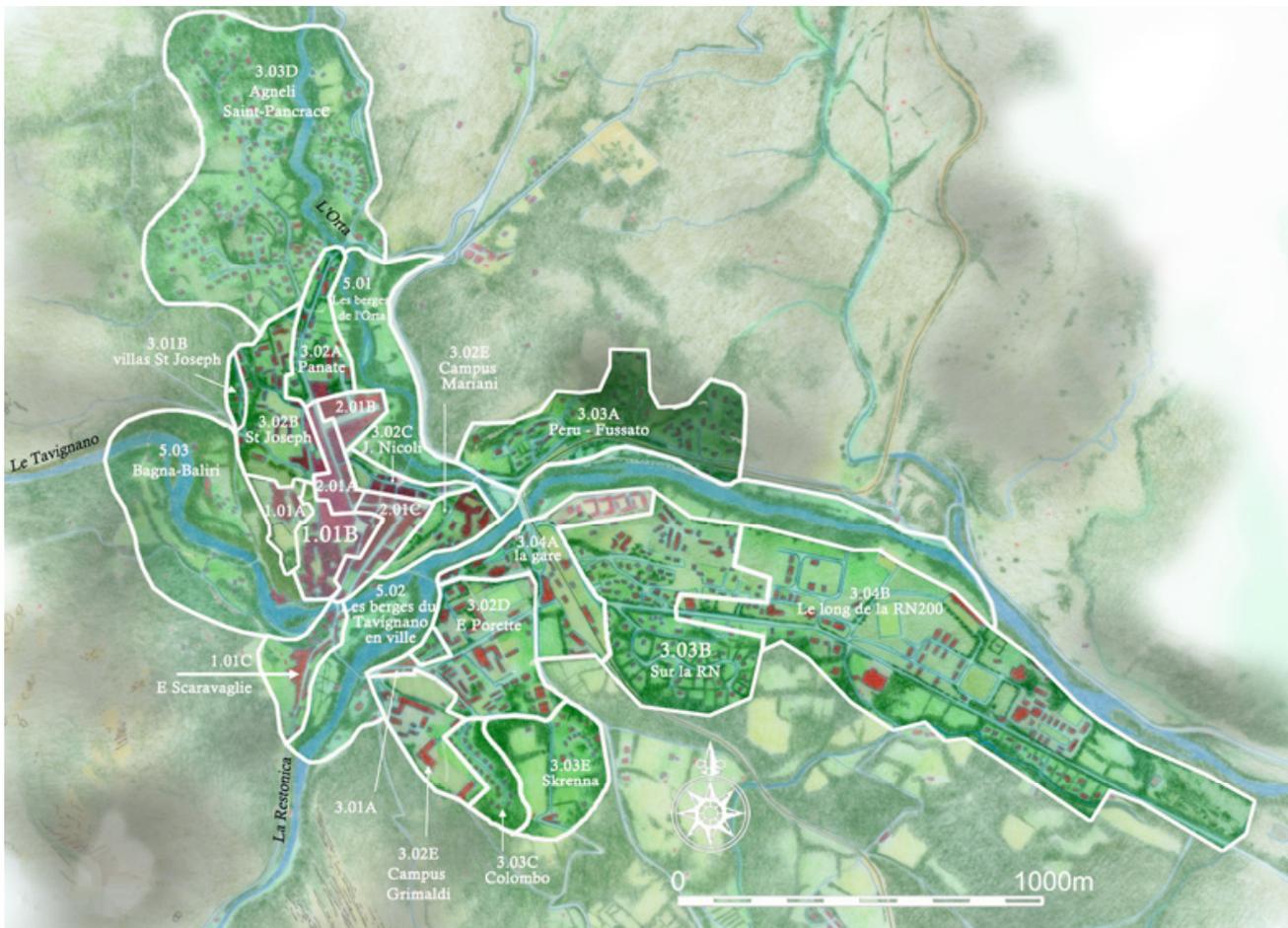
L'avenue du Président Pierucci constitue au sud une des façades du paysage de la ville



Le front continu de l'immeuble des Lubiace qui limite la vieille ville, juste au-dessus, est une composante de ce paysage. En bout de rue, la vue s'ouvre sur la vallée, accompagnée par les premiers plans de jardins.



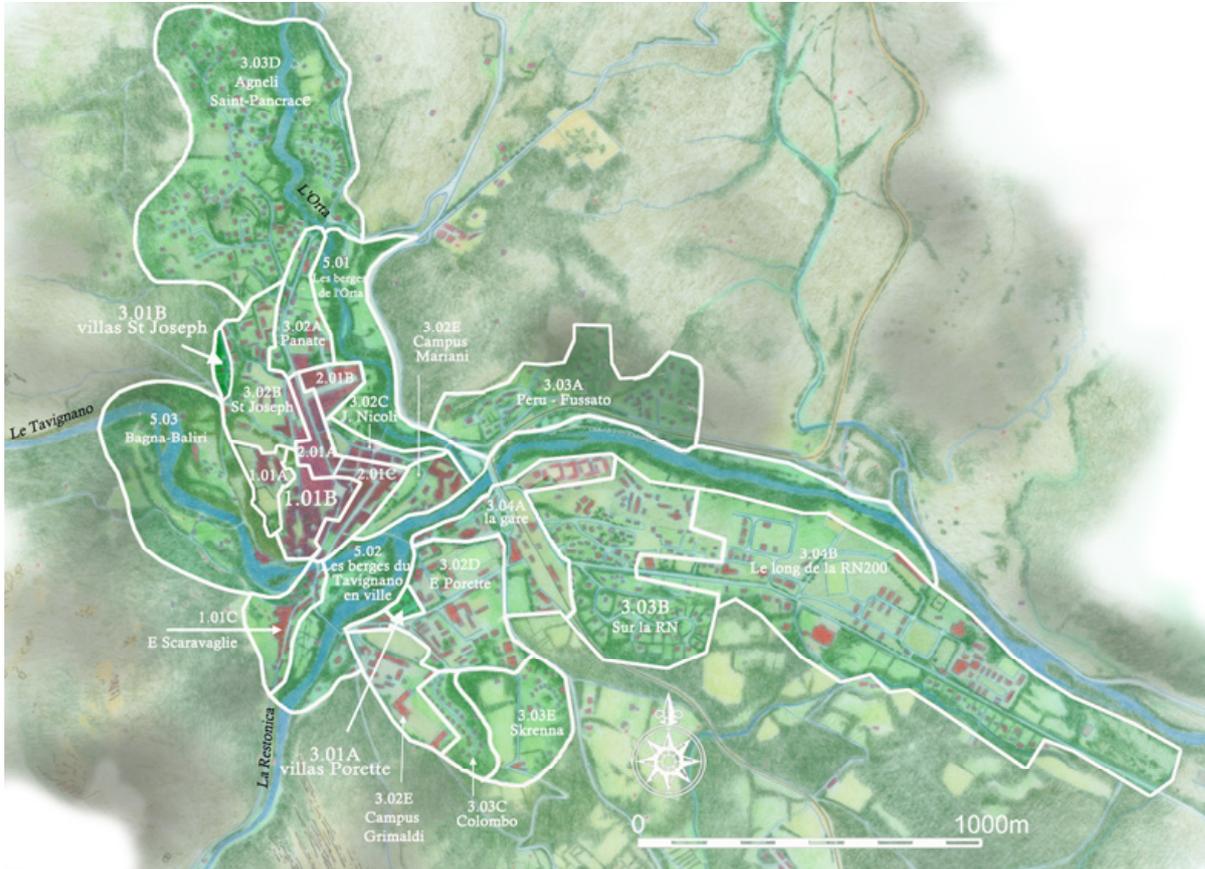
3- La ville moderne



La ville de Corté voit sa croissance urbaine considérablement augmenter au XX^e siècle, après la Seconde Guerre mondiale et surtout depuis les années 1970. L'université de Corse s'y installe.

Le site contraignant de la ville du début du XX^e siècle obligera l'urbanisation à s'étendre en plaine, par-delà les rivières.

3.01 L'habitat individuel groupé de ville



3.01 A « Villas » E Porette

Un petit groupe de maisons sur deux niveaux, le long de la rue, se singularise au milieu de l'ensemble d'immeubles omniprésents dans le quartier. Un sentiment d'« îlot conservé » se dégage de ce petit paysage, même si les constructions présentent un vocabulaire architectural récent.





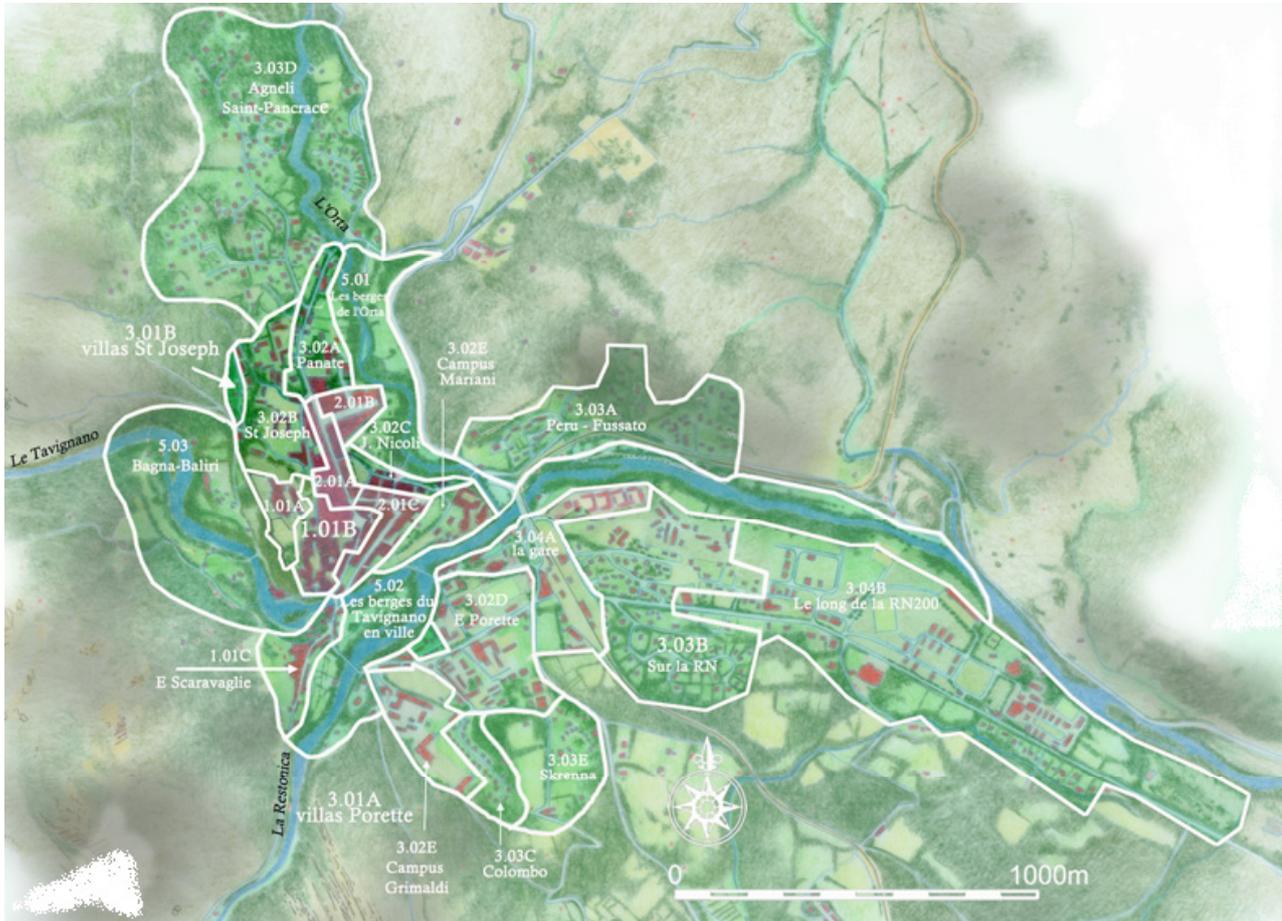
3.01 B « Villas » Saint-Joseph

En limite nord du quartier Saint-Joseph, quelques maisons de villes, dont certaines datent du siècle dernier, bénéficient d'une vue panoramique sur la ville, par-dessus les toits des immeubles, à deux pas de la Citadelle.



Des chemins de terre donnent accès aux maisons. Des jardins potagers y sont encore cultivés. Il y règne un petit air de campagne...en ville.

3.02 La ville étendue recomposée



3.02 A Panate



Ce paysage constitue l'entrée de la ville de Corté au nord. Il ne prolonge pas l'ordonnancement des immeubles de la ville dessinée. Au-delà de la rue, les immeubles collectifs du siècle dernier isolent quelques maisons individuelles. Un paysage hétéroclite mais qui aligne, lorsque la rue s'infléchit pour devenir le cours Paoli, une succession de quatre petites maisons de ville dont le vocabulaire architectural prépare à celui de la ville dessinée.



3.02 B Le quartier Saint-Joseph

Ce paysage est constitué par des immeubles, dont les plus anciens datent des années 1960. Ils s'orientent diversement dans le site et ménagent de larges espaces de stationnement. Les constructions sont peu perceptibles dans l'ensemble bâti de la ville, la déclivité des terrains et la présence de végétation ne permettant de les voir que pour partie. Ce paysage d'éléments construits monolithiques se prolonge au sud par des équipements publics qui ont adopté la même occupation de l'espace.



3.02 C L'avenue rue Jean Nicoli

Cette rue dessert, depuis le centre-ville, des sites universitaires de Corté. Elle permet aussi de rejoindre la route nationale, et s'ouvre au nord-est sur les berges de l'Orta. Mais ses abords ne sont pas traités et les bâtiments qui limitent la rue au sud-ouest sont, pour partie, inoccupés. Tout cela contribue à créer un paysage singulier, au statut de territoire en devenir, qu'accentue la perspective de rue.



Un traitement marqué de l'espace public permettrait de donner à cette perspective une âme. L'aménagement des berges de l'Orta jusqu'à la rue pourrait apporter une composante paysagère qui singulariserait cette rue.

Un projet urbain (démolition des ruines sur les berges et réhabilitation des bâtiments inoccupés) donnerait sens à ce paysage.

Une « pointe d'humour », au bout de la rue, au bout de ce paysage de délaissés : par-dessus le toit du parking Tuffelli, les façades arrières des immeubles du cours Paoli affichent de nouvelles teintes.

3.02 D E Porette

Ce quartier constitue le paysage urbain caractéristique de l'extension de Corté au XX^e siècle : un mode d'occupation du territoire dont le motif principal est l'immeuble collectif. Mais ici, les « interstices » spatiaux ménagés entre les éléments bâtis, souvent laissés naturels, et les jeux de déclivités de terrains, participent à rendre ce paysage moins minéral, moins bétonné que l'image que l'on se fait généralement de ce type d'urbanisation.

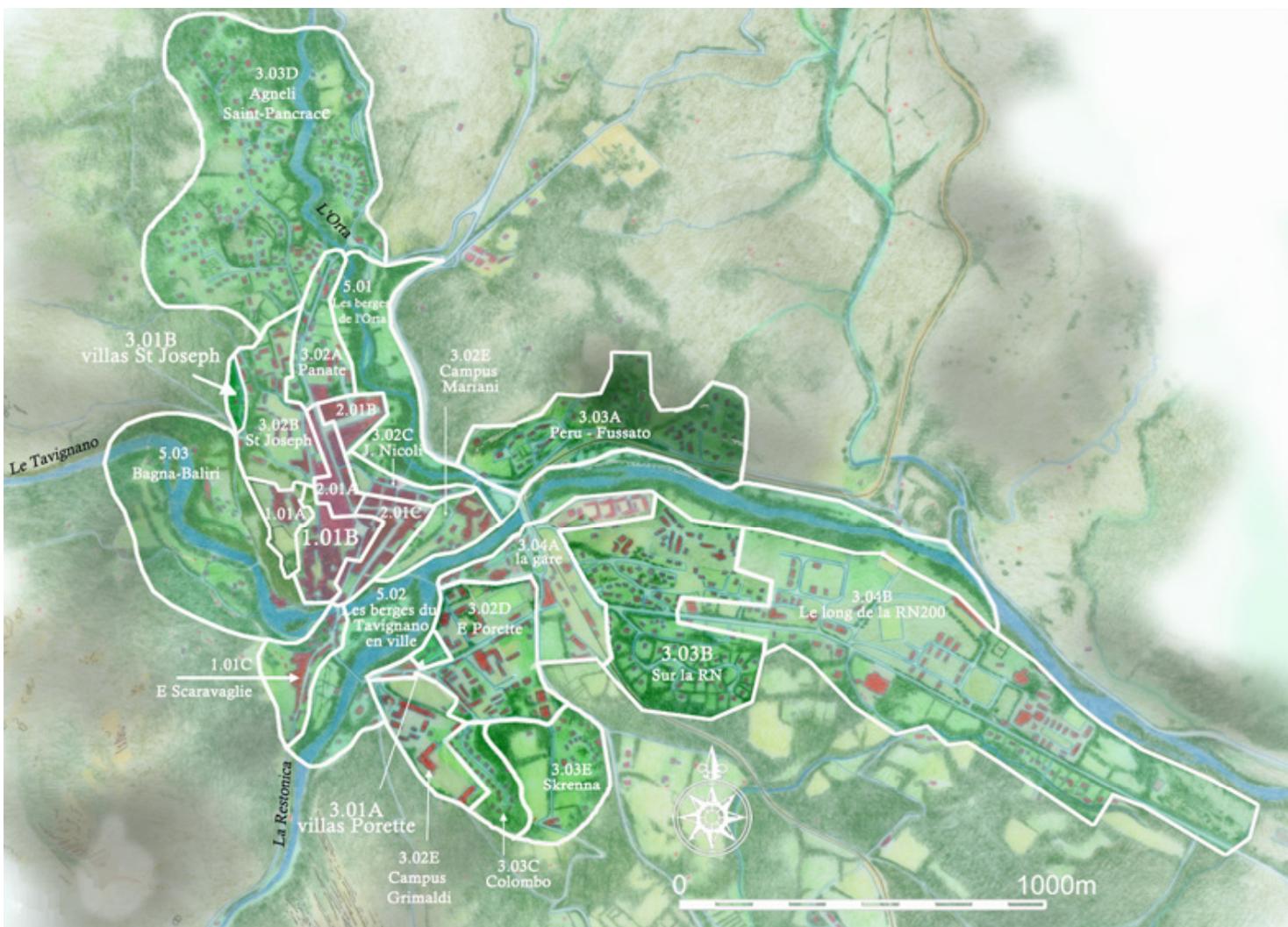


3.02 E Les campus universitaires Grimaldi & Mariani

Corté accueille l'Université de Corse depuis 1975. Deux sites principaux inscrivent dans la ville des territoires bâtis: le campus Grimaldi à l'entrée est de la cité et le campus Mariani. Ces deux paysages sont du même type caractérisé par l'omniprésence de « bâtiments- objets » et de vastes aires de stationnement. La forme architecturale s'isole sur sa parcelle et s'identifie ainsi dans le paysage de la ville, renvoyant à l'image d'un équipement public.



3.03 La ville étalée



Le mode de vie a évolué et d'autres pratiques de l'espace ont été mises en œuvre. Aujourd'hui, c'est le tissu pavillonnaire, souvent sous forme de lotissements, qui donne motif au paysage de la périphérie des villes. Et si la ville de Corté s'est, dans un premier temps, étendue dans la plaine, ce sont aujourd'hui les collines que l'on tente d'« apprivoiser ».

3.03A Peru & Fussato

Au nord du Tavignanu, depuis les premières pentes qui longent le fleuve, contre lesquelles s'adossent de nouveaux immeubles, depuis une dizaine d'années des opérations de maisons groupées gagnent de la hauteur.



3.03 B De part et d'autre de la RN200

Dans les années 1970, une urbanisation s'est développée de part et d'autre de la RN200, sous forme de lotissements et de quelques logements collectifs. Ces ensembles construits de faible importance, ménagent un vaste territoire encore naturel qui rejoint au nord les rives du Tavignanu.



3.03 C Colombo

Une route qui grimpe la pente et dessert des parcelles sur chacune de ses rives, des maisons au milieu de jardins, de murs de clôture qui limitent la rue : les éléments connus du petit lotissement, aux portes de la ville quand il a été construit, mais qui est aujourd'hui rattrapé par l'urbanisation croissante.



3.03 D Skrenna

Encore plus loin du centre-ville, lorsque le relief s'infléchit et se fait plus plat, un secteur d'urbanisation récent accueille des lotissements de maisons et des immeubles collectifs. Paysage de périphérie de ville, il est en devenir.



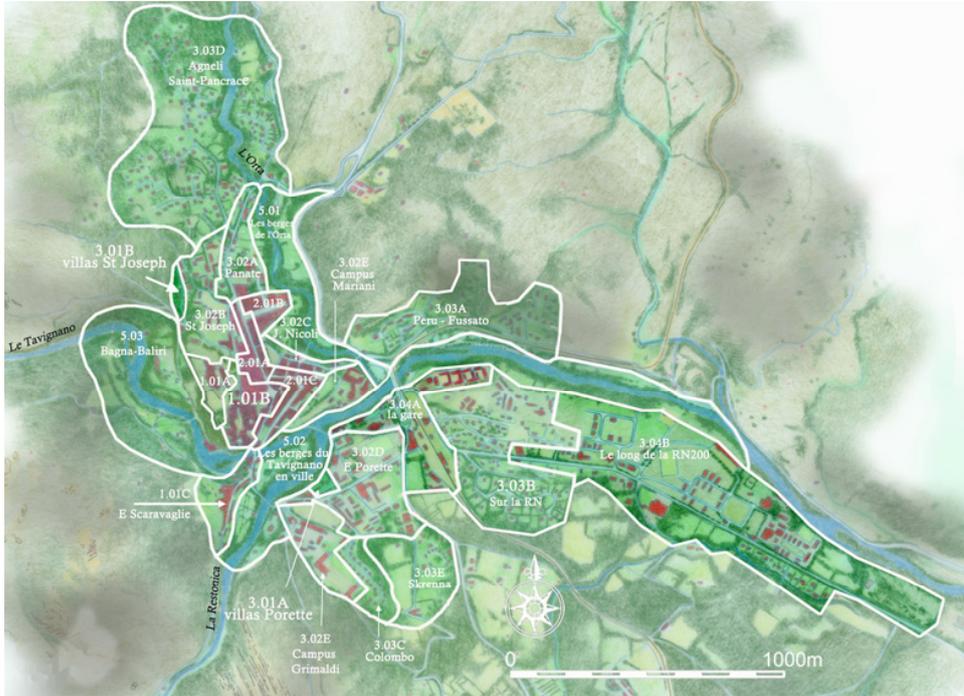
3.03 E Agneli & Saint-Pancrace

Ici le paysage est tout autre, le site aussi. Au nord de la ville, le long des berges de l'Orta, des groupes d'habitations se sont blottis dans un cadre encore naturel.

Ces éléments composent un paysage champêtre aux portes de la ville. Bien que l'urbanisation soit significative, les déclivités de terrains que des voies étroites et chemins parcourent, et la présence d'écrans végétaux importants, participent à lui conserver encore un caractère naturel.



3.04 Les secteurs d'activités le long de la RN



3.04 A Autour de la gare

L'entrée de la ville depuis la route d'Ajaccio accueille les grandes surfaces et les bâtiments industriels. La gare y tient une place centrale. Le gabarit des aménagements routiers et de stationnement, la taille des ensembles bâtis, confèrent à ce paysage un caractère fortement minéral.

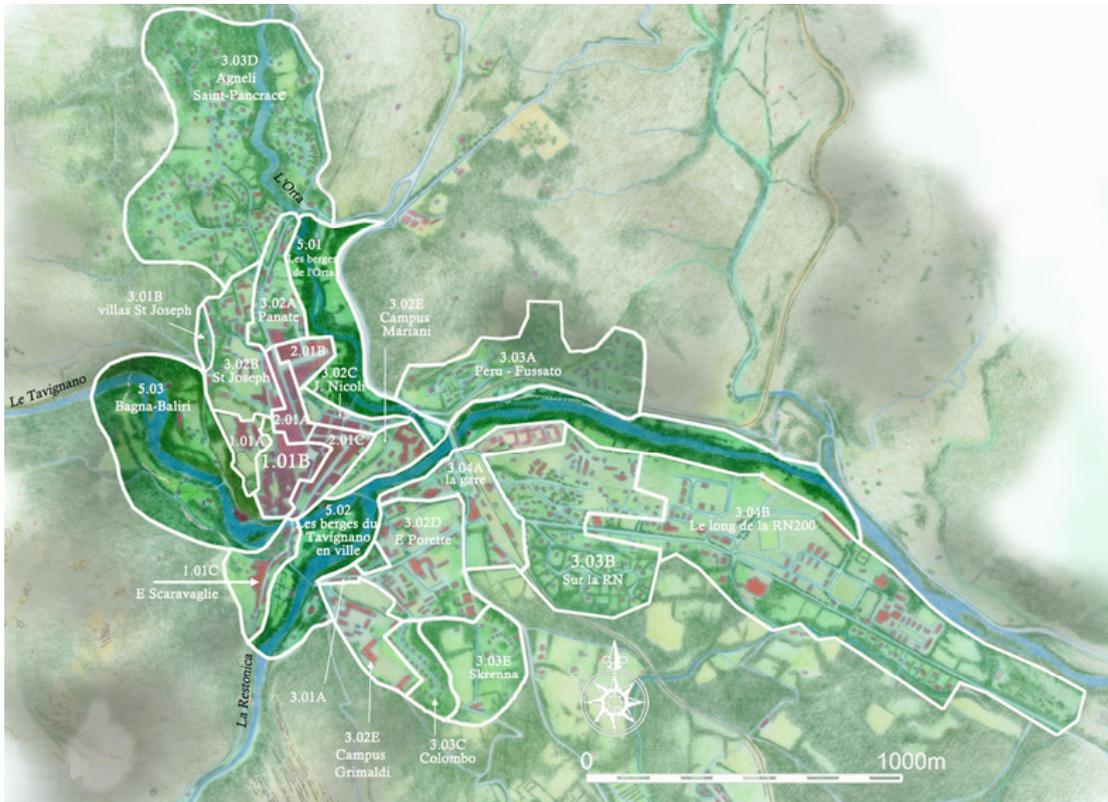


3.04 B Le secteur d'activités le long de la RN200

Au-delà du dernier pont qui enjambe le Tavignanu au sud, le secteur d'activités en plaine s'étend sur un vaste territoire traversé par la nationale. Dans ce paysage prédomine la linéarité du ruban d'asphalte de la route qui se déroule jusqu'en ville, ponctuée de ronds-points et carrefours, la déclivité de la voie routière rendant les bâtiments commerciaux ou industriels peu visibles.



4- Les rives et rivages urbains



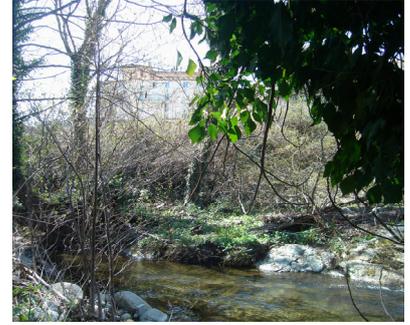
Corté est une ville de confluence. La ville ancienne a été construite entre trois cours d'eau : le Tavignano, la Restonica et l'Orta.

Ces éléments de paysage participent au caractère original de la ville : les berges des cours d'eau sont en effet une composante majeure du territoire de la cité, qu'elles contournent ou traversent.

La topographie singulière du site et la présence de l'eau conditionnent la structuration des rives urbaines de la ville.

4.1 Les berges de l'Orta : Panate

Entre ville et route, les berges constituent ici un espace de temporisation, une coupure naturelle qui protège la ville et lui sert d'écrin.



4.2 Le Tavignanu en ville

Le fleuve limite l'extension de la ville lorsqu'il la traverse, tout en apportant sa fraîcheur et en déclinant des séquences paysagères sans cesse renouvelées. Il se joue des masses bâties qu'il laisse voir ou qu'il cache. Les jardins potagers s'étirent ou s'inclinent sur les berges, et les plantations d'aulnes forment des tonnelles ombragées au droit du cours d'eau.



Une fine passerelle enjambe le fleuve pour rejoindre la ville. Entre deux routes, deux points, les jardins et prairies se dessinent.

4.3 Bagna & Baliri

A l'ouest de la citadelle, une mosaïque paysagère tapisse le flanc droit des berges du Tavignanu. Sur les parties planes, des tapis verts limités de murets de pierres, vestiges d'anciennes cultures abandonnées, s'inscrivent dans la pente. Au droit du cours d'eau, les lignes des aulnes apportent une touche sombre au tableau.



Aujourd'hui d'anciens pailleurs sont restaurés et agrandis, sans grand impact dans le site.

Toutefois, il serait préjudiciable qu'une densification trop importante se développe, marquant à jamais ce paysage d'ordre patrimonial.